
SYNAGOGUE DE LA RUE PAVÉE

ÉTUDE DE DIAGNOSTIC

Maîtrise d'ouvrage : Association Culturelle Israélite Agoudas Hakebilos

10 rue Pavée, 75004 PARIS

Proposition de mission pour une étude de Diagnostic _ Ind A



Pierre-Antoine Gatier, Architecte en chef des monuments historiques
Cabinet Pilté, Économiste de la construction
Otéis, Bureau d'étude fluides

Décembre 2021

II. *Rappel historique*

L'association Agoudas Hakehilos, commanditaire

Les juifs ashkénazes d'Europe centrale et orientale immigrèrent en France à partir des années 1880. De petits oratoires sont alors créés à Paris dans le quartier du Marais pour cette nouvelle vague d'immigrés juifs souvent mal intégrés par les institutions officielles.

La séparation de l'Église et de l'État en 1905 amène une autonomie des associations culturelles, assumant désormais les frais de construction et d'entretien des édifices religieux.

L'association *Agoudas Hakehilos*, qui signifie « Union des communautés » et qui représente neuf sociétés d'israélites orthodoxes originaires d'Europe Centrale (Hongrie , Russie , Pologne , Roumanie), décide donc de faire construire leur propre synagogue rue Pavée, en plein coeur du Marais.

Le 12 décembre 1911, l'association achète un terrain au 10 rue Pavée, dans le IV^e arrondissement de Paris.

Hector Guimard (1867-1942), architecte

L'initiateur de ce projet de nouvelle synagogue est Monsieur Joseph Landau, président de l'association et homme très fortuné qui finance une part importante des travaux. Il est l'oncle d'Adeline Oppenheim, artiste peintre d'origine juive américaine et épouse de l'architecte Hector Guimard, figure majeure du mouvement Art nouveau en France.

C'est à ce dernier qu'est confié la construction. L'indépendance vis-à-vis du consistoire central israélite contribue à libérer la synagogue du modèle architectural romano-byzantin prédominant au XIX^e siècle. L'emploi novateur du style Art Nouveau dans l'architecture culturelle juive permet également à cette communauté d'émigrés d'Europe Centrale de s'approprier un lieu de recueillement qui soit l'expression de leur propre identité.

Le catalogue de l'exposition *Guimard* qui s'est déroulée au Musée d'Orsay en 1992, interroge quant au choix de cet architecte qui édifie là la seule construction religieuse de sa carrière, à l'inverse de l'architecte Emmanuel Pontremoli, auteur de la synagogue de Boulogne-Billancourt à la même époque:

« [...] il existait sur la place de Paris un architecte de renom, Emmanuel Pontremoli, grand prix de Rome en 1890, juif de surcroît et auteur de la synagogue de Boulogne-Billancourt en 1911... Une hypothèse [...], et qui semble la plus plausible de toutes, tient dans les noms des souscripteurs au capital de la Société générale de constructions modernes (constituée en 1910), amis d'Edouard Oppenheim, beau-père de Guimard, et Juifs originaires d'Europe centrale pour la plupart [...]; il faut en effet rappeler que les plans de Guimard pour la synagogue sont rédigés «Pour la Ste Gle de constructions modernes». »¹

Après deux refus, le permis de construire est accordé le 9 mai 1913.

¹ CROSNIER LÉCONTE, Marie-Laure, «La synagogue de la rue Pavée», in *Guimard*, catalogue d'exposition, avril-juillet 1992, Musée d'Orsay, éd. Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1992, p. 416-417.

La construction (1913-1914)

Le programme de la synagogue est ambitieux: accueillir environ un millier de personnes, hommes et femmes séparés, dans une construction limitée à 12 mètres de façade et 30 mètres de profondeur. En effet, la parcelle est particulièrement exigüe, la rue Pavée étant un héritage du Paris médiéval, et disposée en oblique.

Hector Guimard y insère une étroite nef bordée de deux étages de tribunes.

Le plan prévoit un vestibule donnant accès aux bureaux et aux escaliers latéraux montant aux tribunes axiales, réservées aux femmes, et à la salle d'instruction religieuse.

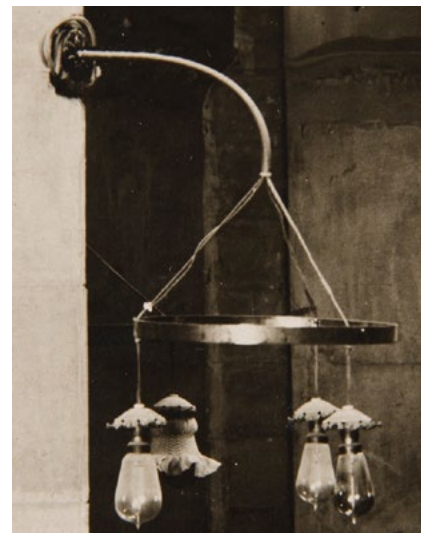
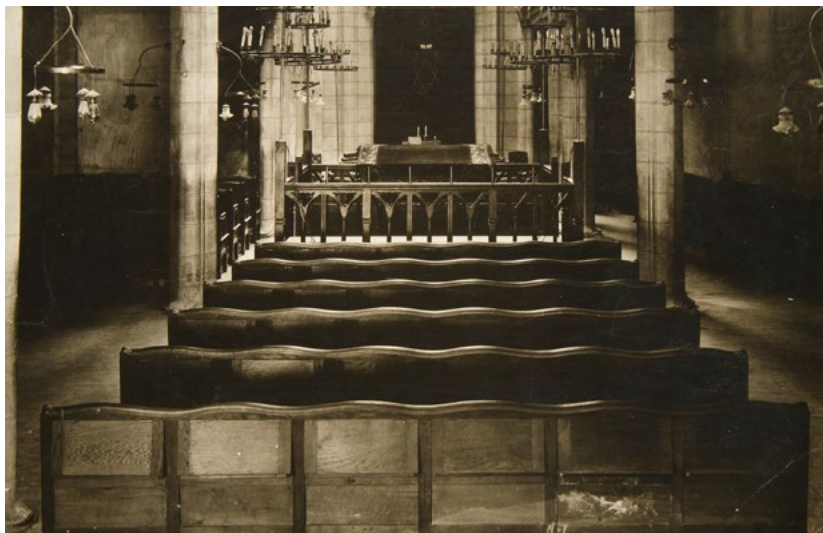
Afin d'apporter de la monumentalité à l'édifice, Guimard recule la façade de quelques mètres et lui confère une composition architecturale tripartite alternée d'ondulations concaves et convexes. Le tout est rythmé par des fenêtres verticales étroites.

La construction est en pierres agglomérées creuses sur armatures en ciment armé, permettant une réalisation économique et une rapidité d'exécution. L'utilisation du ciment armé brut en façade n'étant guère encore très répandue, Afin de donner à la façade un l'apparence d'un parement de pierre, Guimard trace sur le ciment un faux appareillage.

Les décors Art nouveau

La synagogue fait partie des œuvres tardives d'Hector Guimard. Elle illustre, par son rythme vertical simple le style Art Nouveau avec des lignes épurées.

Hector Guimard conçoit l'architecture comme une œuvre d'art totale, rassemblant architecture, mobilier et décor. Ainsi, il réalise l'ensemble des dessins du mobilier liturgique de la synagogue (bancs, bima/plate-forme avancée, amoud/pupitre avancé) et le oron/armoire des Rouleaux de la Torah), les luminaires, les poignées de porte, ainsi que les éléments en fonte.



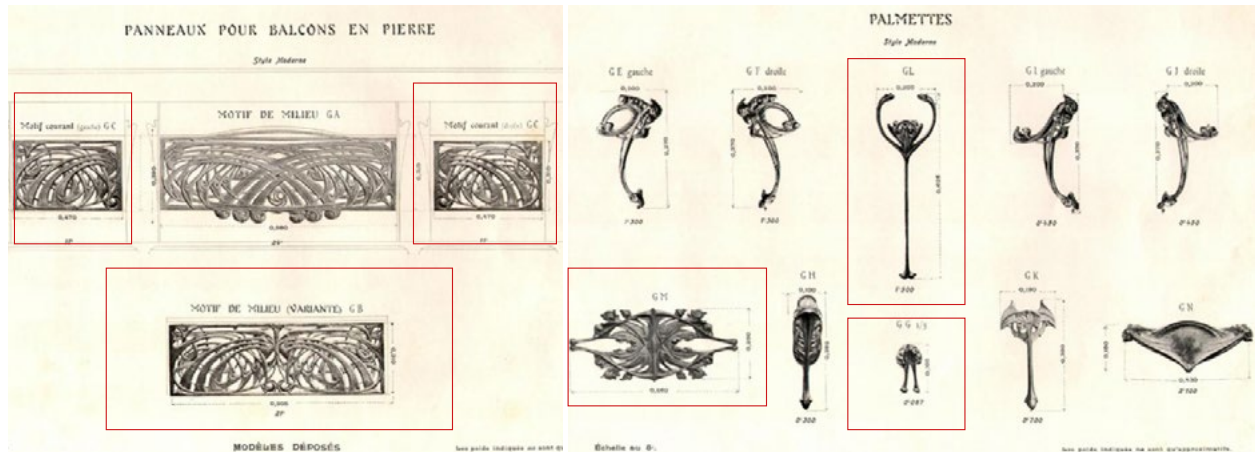
Intérieur de la synagogue rue Pavée, luminaires d'origine dessinés par Hector Guimard, photographies non datées.

Bibliothèque du Musée des Arts Décoratifs de Paris, don d'Adeline Guimard-Oppenheim au Musée des Arts Décoratifs en 1948

– Les Fonderies de Saint-Dizier

Pour la réalisation des fontes artistiques (gardes-corps, rampes d'escaliers ...), Guimard fait appel aux fonderies de Saint-Dizier.² Il prône l'alliance de l'art et de l'industrie: il dessine les modèles qui sont ensuite conçus par les ateliers de fonderie Saint-Dizier.

Cette collaboration donne lieu à la publication de modèles publiés dans un catalogue commercial édité en 1907.³



Modèles de *panneaux pour balcons en pierre style moderne et palmettes* réalisées en fonte par la Fonderie de Saint-Dizier d'après les dessins d'Hector Guimard. Certains modèles sont utilisés pour les décors de la synagogue de la rue Pavée. *Fonderies de Saint-Dizier, Haute-Marne, Fontes artistiques pour constructions, fumisterie, jardins et sépultures. Style moderne*, éd. Leclerc & Cie, 1907. Catalogue commercial, en collaboration avec Hector Guimard - Musée de Saint-Dizier. Catalogue commercial, en collaboration avec Hector Guimard - Musée de Saint-Dizier.

– L'éclairage

L'emploi du béton armé permet à Hector Guimard d'apporter de la luminosité à la synagogue par la mise en place d'une verrière zénithal. En effet, ce matériau offre la possibilité de créer des ouvertures aux formats imposants, palliant ici les possibilités restreintes d'ouvertures dues à une parcelle très étriquée. La verrière est décoré d'un dessin Art nouveau.

Enfin, un grand vitrail axial disposé au dessus de l'Aron Hakodesh (l'Arche Sainte) éclaire la nef. Le vitrail d'origine est aujourd'hui disparu, on peut cependant supposer qu'il était également composé d'un dessin au style Art nouveau.

Les dégradations subies en 1934 et 1941

En 1934, un explosion au gaz endommage la façade principale, ainsi que le grand vitrail blanc disposé au dessus de l'Aron Hakodesh qui est reconstruit à la suite.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la façade subit de nouvelles dégradations lors d'une bombe déposée en 1941.

A la suite de cette explosion et très certainement après la Seconde Guerre mondiale, le bas de la **façade est reconstruit** et le décor du linteau des grandes baies composé de triangles à symbolique franc-

² Auteur de nombreuses entrées du métro parisien entre 1900 et 1913, Hector Guimard fait appel pour leur réalisation aux fonderies d'art du Val-d'Osne.

³ Fonderies de Saint-Dizier, Haute-Marne, *Fontes artistiques pour constructions, fumisterie, jardins et sépultures. Style moderne*, éd. Leclerc & Cie, 1907. Catalogue commercial, en collaboration avec Hector Guimard - Musée de Saint-Dizier.

maçonnique est remplacé par une étoile de David.

L'agrandissement de la synagogue

– L'achat du bâtiment sis 8 rue Pavée

En 1954, le bâtiment adjacent sis 8 rue Pavée est acheté par l'association Agoudas Hakehilos, permettant d'étendre la parcelle initiale de la synagogue, d'y loger le Grand Rabbin, d'avoir une cour attenante et d'y établir de nombreux aménagements (salles de classes, sanitaires...).

– La surélévation de la synagogue

Bien que l'édifice soit inscrit au titre des Monuments historiques en 1989, des travaux d'extension du 3^e étage sont entrepris cette même année suite à une demande de permis de construire accordé par la Mairie de Paris en 1987. Cette extension entraîne l'obstruction de la verrière zénithal d'origine.

En 1989, une décision du Tribunal administratif de Paris, datée du 22 novembre 1990, annule ce permis de construire et ordonne l'enlèvement de la surélévation en toiture afin de retrouver l'état d'origine remarquable de l'édifice.

Les travaux d'entretien

En 1987, une demande d'autorisation de travaux pour le ravalement de la façade pour les bandeaux en rez-de-chaussée et la corniche du troisième étage est refusée par l'Architecte des bâtiments de France.

Des travaux divers sont entrepris au cours des années 2000: ⁴

« Travaux effectués à ce jour (à priori sans autorisation après consultation du dossier), énoncés par M. Altmann lors du rendez-vous du 4.10.2021:

2000: Flambeaux de bronze restaurés

2002-2003: Ensemble des plafonds et murs repeints par une entreprise indienne non qualifiée

2005: dépôt d'une demande d'autorisation de travaux pour ravalement de façade, demande refusée»

En 2001, un permis de construire est déposée pour le ravalement de la façade principale par Didier Chalal (Société SPR Industrie)⁵. Celui-ci est refusé par la Direction régionale des affaires culturelles pour manque d'informations historiques sur le traitement de la façade. Un bilan documentaire établie par le bureau d'études GRAHAL vient alors compléter ce permis de construire.⁶

⁴ Informations extraites de la notice historique sur la synagogue rue Pavée transmise par Marie Montfort, conservatrice des Monuments historiques, DRAC Ile-de-France. Ce document précise qu'il s'agit de travaux effectués à ce jour énoncés par M. Altmann, président de l'association Agoudas Hakehilos, en octobre 2021.

⁵ Permis de construire n° PC 075 004 01 V 0008, *Ravalement de la façade sur d'un bâtiment culturel. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques en date du 04-07-1989*, demandeur Didier Chalal Ste SPR Industrie pour l'ACIAH, le 02/05/2001 - Archives CRMH Ile-de-France, dossier de protection.

⁶ Complément au permis de construire n° PC 075 004 01 V 0008 transmis le 11/09/2001: *Synagogue 10, rue Pavée (Paris IV^e) / Bilan documentaire & recherche sur le traitement de la façade sur rue*, ACIAH (Association consistoriale israélite Agoudas Hakehilos) / GRAHAL, août 2001 - Archives CRMH Ile-de-France, dossier de protection.